

Image not found or type unknown



Naissance enfant français père à l'étranger

Par **Dayou77**, le **02/08/2019** à **02:58**

Bonjour,

Je suis française expatriée en Guinée-Bissau. Mon compagnon est Bissau-Guinéen.

Je suis enceinte et pour raison de sécurité sanitaire je suis en France pour accoucher début septembre. Mon mari risque de ne pas pouvoir assister à l'accouchement faute de visa mais ma question est à propos de la reconnaissance de l'enfant et la déclaration de l'enfant. Au cas où il ne puisse pas arriver à temps, comment peut-il reconnaître à distance la paternité de l'enfant et que son nom apparaisse sur l'acte de naissance ?

Merci d'avance

Par **youris**, le **02/08/2019** à **09:01**

bonjour,

il pourra le reconnaître plus tard, peut-être même dans un consulat de France.

voir ce lien: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887>

salutations